

Où en sont les projets de padel et espace intergénérationnel ?

Lors du dernier conseil municipal, le maire d'Ault a fait le point sur le projet de terrain de padel et sur le projet d'espace intergénérationnel situé à proximité de l'école Simone Veil.

Si l'aménagement de l'espace intergénérationnel a déjà commencé avec l'installation de plusieurs jeux pour enfants et des appareils de musculation extérieurs, la construction terrain de padel n'a, pour le moment, pas commencée. Lors du dernier conseil municipal d'Ault, Marcel Le Moigne, maire, a fait un point sur la situation des deux projets et notamment des demandes de subventions qui sont, selon lui, de plus en plus compliquées à gérer. « Les demandes doivent se faire, au maximum, au 31 décembre de l'année N-1, notamment les subventions DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux), pour le département, il faut les faire au fil de l'eau et pour la région, il faut présenter des demandes de subventions ».

Projet padel

Concernant les subventions du projet de terrain de padel, la commune avait fait des demandes auprès de l'État, par l'intermédiaire de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) mais aussi au Département de la Somme et à l'Agence Nationale du Sport (ANS). « À l'heure actuelle, je n'ai aucune réponse de financement », regrette l'édile. Au lancement du projet, il avait indiqué que le projet se ferait à condition d'avoir des subventions. « L'ANS nous a indiqué que le dossier semblait bien engagé, mais que la décision interviendrait fin août », explique Marcel Le Moigne. « Pour le département, que nous avons sollicité à hauteur de 30 %, le dossier sera examiné en septembre et je suis plutôt confiant ». Pour rappel, le budget global de ce projet est de plus de 200 000 €

Espace intergénérationnel

Pour le projet d'espace de loisirs intergénérationnel, le dossier est quelque peu différent de celui du terrain de padel.



La commune d'Ault attend les subventions pour lancer les travaux de l'espace intergénérationnel et pour le terrain de padel. Augustin Thibouw

Pour un budget de 576 000 €, la commune s'est vue accorder une aide de la CCSV (Communauté de communes des Villes Sœurs) à hauteur de 179 000 €. La commune a également reçu 151 000 € auprès de l'État au titre de la DSIN. La commune attend néanmoins une réponse du Département. « la part de l'ANS ne devrait pas être retenue », indique l' élu.

Pour assurer la poursuite des projets, la commune va solliciter

la Région sur les deux projets. À hauteur de 30 % pour le terrain de padel et à hauteur de 15 % pour l'espace de loisirs intergénérationnel. Pour ce dernier, la commune va pouvoir lancer l'aménagement de la piste de pump track.

« On lancera les projets lorsque nous aurons les subventions », a conclu Marcel Le Moigne.

● **Augustin Thibouw**